

Manuel du/de la candidat-e



ÉLECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF POUR LES SESSIONS A20 = H21

:

Postes

Responsable Général-e

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Veiller à la poursuite des priorités de l'association étudiante.
- Faire le suivi des décisions de la TC et du Forum numérique.
- Superviser les tâches des autres exécutant-e-s.
- Assurer la préparation des plans d'actions à court et à long terme
- Représenter les étudiant-e-s face à la direction et aux syndicats du CEGEP.
- Traiter les dossiers politiques, économiques et sociaux internes.

Secrétaire général-e :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Remplacer le/la responsable général-e lors de son absence.
- Assister le/la responsable général-e dans l'élaboration de ses dossiers.
- Archiviste.
- Secrétaire d'assemblée

Responsable aux Affaires externes :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Représenter les étudiant-e-s à l'extérieur du CEGEP.
- Entretenir les relations avec les organisations étudiantes externes
- Traiter les dossiers politiques, économiques et sociaux externes.

Responsable à l'Information :

- Avoir la connaissance globale des dossiers du B.E..
- Communiquer l'information sur l'AGECVM dans les médias du CEGEP.
- Gérer les babillards. Journaliste du B.E.
- Entretenir des liens avec les médias externes

Responsable aux Affaires internes:

- Superviser les activités et la gestion financière des comités thématiques et de concentration et gérer les locaux de ces comités
- Gérer la permanence: le personnel ainsi que les services offerts.
- Organiser les tables de concertation.

Responsable à la Pédagogie:

- Régler les plaintes et les griefs des étudiant-e-s
- Traiter les dossiers pédagogiques internes ou externe
- Représenter les étudiant-e-s à la commission des études.

Responsable aux Affaires socioculturelles:

- Chercher à impliquer les étudiant-e-s dans la vie sociale du CÉGEP.
- Organiser les fêtes et les divers événement socio-culturels de l'AGECVM
- Faire un suivi des événements socio-culturels du CANIF et des comités

Responsable à la Mobilisation:

- Sensibiliser les étudiant-e-s aux sujets touchant leurs droit et intérêts collectifs.
- Organiser les campagnes de pression et de mobilisation de l'AGECVM

Responsable à la Trésorerie:

- Tenir à jour les comptes de l'AGECVM qu'il/elle fait vérifier par un/une comptable.
- Déposer un projet de prévision budgétaire avant chaque début de session au Bureau exécutifs et un rapport financier à chaque fin de session
- Être un/une des signataires des chèques

Engagements

TOUT-E CANDIDAT-E ÉLU-E À UN POSTE AU BUREAU EXÉCUTIF DOIT SAVOIR À QUOI IL/ELLE S'ENGAGE. AINSI IL/ELLE DEVRA:

- S'engager de manière constante
- Être présent-e régulièrement, être disponible
- Travailler en équipe avec les autres membres du Bureau exécutifs et les étudiant-e-s.
- Être prêt-e à remplir les mandats de l'AGECVM
- Assister aux réunions hebdomadaires du Bureau exécutif ainsi qu'aux Forums numériques. La/le responsable générale ainsi que le/la responsable aux affaires internes se doivent de se présenter aux Tables de concertation
- S'intéresser à la vie étudiante et politique sous toutes ses facettes.
- *Ne pas oublier ses études!!*

Règles et procédures COVID-19

Forum numérique :

Un Forum numérique est l'instance où se rencontrent les membres de l'AGECVM et les membres du Bureau exécutif :

- C'est l'instance qui remplace partiellement l'Assemblée générale. Il permet à nos membres d'être informés et de discuter des décisions prises par le Bureau exécutif
- C'est aussi un forum de discussion sur la situation actuelle et peut prendre position suivi d'une consultation électronique pour approbation par nos membres
- Un Forum numérique ne possède pas tous les pouvoirs et prérogatives d'une Assemblée générale régulière : pourrions s'y discuter et approuver (liste non limitative):

* le budget de session

* la nomination de nouveaux membres au Bureau exécutif

* celle d'un.e représentant.e pour siéger sur des instances extérieurs à l'AGECVM

* ou toute autre décision nécessaire au bon fonctionnement de l'AGECVM

Ensuite, toute décision d'un Forum numérique doit être soumise à une consultation électronique, dans les 24 heures suivant la clôture du dit Forum, pour être validée

Table de concertation numérique :

La Table de concertation reste l'instance décisionnel de l'AGECVM entre les Assemblées générales, et de la vie des comités de l'AGECVM

Les rencontres de la Table de concertation se déroulent sur une plateforme numérique en ligne. L'organisation de ces rencontres sont à la charge du Bureau exécutif

Une synthèse des thèmes abordés et des mandats adoptés lors de ce Table de concertation numérique sera compilée par le Secrétariat de l'AGECVM pour publication sur le site internet de l'AGECVM et sur les réseaux sociaux de l'AGECVM

Les mandats pris par la Table de concertation numérique ont le même effet et la même validité que ceux pris en Table de concertation régulières

Bureau exécutif :

Le Bureau exécutif continue à assumer les tâches de supervision de l'administration de l'AGECVM ainsi que du suivi d'application des mandats votés

Les rencontres du Bureau exécutif peuvent se tenir sur une plateforme numérique

Les rencontres du Bureau exécutif ne sont plus tenues de se dérouler dans l'enceinte du Cégep du Vieux-Montréal

Une synthèse des thèmes abordés et des mandats adoptés lors de ce Bureau exécutif numérique sera compilée par le Secrétariat de l'AGECVM pour publication sur le site internet de l'AGECVM et sur les réseaux sociaux de l'AGECVM

Mandats

Locaux

1. Soit en faveur de la gestion administrative de son institution dans le rapport 1/3 étudiant-e-s, 1/3 professeur-e-s et 1/3 employé-e-s de soutien;
2. Exige que les décisions démocratiques de son Assemblée générale soient acceptées d'office par la direction et dans ce sens, que cette dernière reconnaisse les statuts et règlements de l'association.

Nationaux

1. Soit en faveur de la gratuité scolaire et de l'accessibilité universelle et qu'elle s'oppose à toute forme de pauvreté et de fusions des cégeps;
2. Soit en faveur de l'abolition de l'endettement étudiant par la bonification du système d'aide financière, entre autres par la conversion des prêts en bourses;
3. S'oppose à ce que le gouvernement fasse du remboursement de la dette une priorité et que la majorité des surplus aillent dans les services sociaux;
4. Soit en faveur de l'abolition des frais de toute autre nature, plus communément appelés les frais champignons (article 24.5 de la Loi sur les collèges);

5. S'oppose à l'implantation du DEC institutionnel et à toutes mesures similaires illicites (Cote R,...);
6. S'oppose à tout monopole d'entreprise privée au Cégep et, en ce sens, contre toute idée de privatisation du système d'éducation;
7. Exige que le gouvernement instaure un plafond de 25 pour 1 du ratio étudiant-e-s/professeur-e-s afin d'augmenter la qualité de la formation;
8. S'oppose à toute ingérence du fédéral dans l'éducation.

Internationaux

1. S'oppose et lutte contre tout accord ou traité international qui brime la souveraineté des nations et qui profite aux marchés au détriment des conditions de vie de la population (ALENA, PSP, OMC,...).

Calendrier Électoral

Mise en candidature

03 au 11 septembre 2020

Campagne Électorale




14 au 18 septembre 2020

vote OMNIVOX

21, 22, 23, 24 et 25 septembre 2020

AGECVM

255 Ontario est, Local A3.85, Montréal, Québec

 (514) 982-3437 poste 2249 /  (514) 982-6107 /  agecvm@hotmail.com